

Éducation à l'orientation

Activité 4 – Les métiers accessibles par concours

Prénom :

Nom :

Classe :

Date :

De nombreux métiers sont accessibles par un recrutement traditionnel organisé par les entreprises, mais il existe également des métiers dont le recrutement se fait par l'intermédiaire d'un concours. C'est le cas notamment pour les fonctionnaires.

Travail à faire :

- choisir dans la liste ci-dessous trois métiers ;
 - compléter le tableau à l'aide d'internet (notamment des sites onisep.fr et lesmetiers.net)
- | | | |
|-------------------------------------|----------------------|----------------------------------|
| - bibliothécaire | - gendarme | - gardien de la paix |
| - contrôleur des finances publiques | - greffier | - professeur de collège et lycée |
| - éducateur | - infirmier | - professeur des écoles |
| - gardien de police municipale | - douanier | - sapeur-pompier |
| - inspecteur des finances publiques | - moniteur-éducateur | - surveillant pénitentiaire |
| | | - secrétaire administratif |

	Métier 1	Métier 2	Métier 3
Intitulé du métier			
De quelle fonction publique dépend-il (territoriale, hospitalière ou d'état) ?			
Quelle catégorie de fonctionnaires (A, B ou C)			
Quel niveau d'études requis ?			
Quelles sont les qualités requises ?			
Salaire de début/fin de carrière ?			
Conditions de travail (horaires, dangerosité)			
Lieu de travail ?			
Quelles sont les évolutions de carrière ?			

Quels sont les principaux avantages des fonctionnaires ?